

# Projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs sans hébergement de la commune de Bourguébus

Vacances scolaires

Et les mercredis Loisirs « PLAN MERCREDI »



LEBARBIER Roselyne

## **SOMMAIRE**

1. La Présentation
2. Les objectifs pédagogiques
3. Les méthodes et moyens
4. Le fonctionnement
5. Evaluation
6. La conclusion

## 1. Présentation :

Ce projet pédagogique va s'articuler sur les trois grands axes du Projet éducatif territorial de la commune de Bourguébus qui gère l'accueil de loisirs de mineurs.

Ce projet prend en compte les grandes orientations éducatives qui s'inscrivent dans la politique jeunesse de la commune qui sont :

- ❖ **Contribuer au mieux-être de l'enfant et à son intégration dans la collectivité.**
  
- ❖ **Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.**
  
- ❖ **Permettre à l'enfant d'appréhender les enjeux du développement durable.**

Le projet pédagogique s'insère dans une politique générale sur l'aménagement du temps de l'enfant en prenant en compte son âge, son rythme, ses capacités, ses attentes ainsi que celle de sa famille. L'objectif étant de favoriser l'épanouissement culturel, intellectuel, et physique de l'enfant dans un cadre sécurisé.

## 2. Les objectifs pédagogiques

L'accueil collectif de mineurs est un lieu de vie pour l'enfant durant ses vacances ou les mercredis loisirs où il peut s'épanouir, s'amuser, découvrir et se créer des souvenirs. Il doit s'y sentir écouter, intégrer, et surtout acteur de ses journées.

### **Assurer la sécurité physique, morale et affective du public accueilli :**

- Etablir une relation de confiance entre enfants, parents et animateurs.
- Mettre en place un système relationnel chaleureux, d'un lieu de vie agréable et adapté
- Organiser au préalable les activités et le matériel pédagogique.
- Respecter le rythme de vie de chacun.

Assurer cette triple sécurité, c'est créer un cadre stable, bienveillant, protecteur et structurant, qui permet à chacun de s'épanouir, d'apprendre, de vivre ensemble et de se sentir respecté et en confiance.

### **Développer et laisser place à l'autonomisation, la socialisation et la responsabilisation :** Cela consiste à mettre en place des actions éducatives permettant à chaque individu de :

- Développer son autonomie : apprendre à faire par soi-même, prendre des initiatives, gérer son temps et ses affaires personnelles.
- Renforcer la socialisation : interagir de manière respectueuse avec les autres, coopérer, s'intégrer à un groupe, exprimer ses émotions et écouter celles des autres.
- Assumer des responsabilités : comprendre les conséquences de ses actes, s'engager dans des tâches collectives, respecter les règles et participer activement à la vie du groupe.
- Faire participer l'enfant aux tâches de fonctionnement quotidien du centre
- Permettre à l'enfant de choisir son activité.
- Etablir et respecter les règles de vie.
- Apprendre à l'enfant à être responsable du matériel et des locaux.
- Apprendre le partage, le respect et l'écoute de l'autre (tolérance et acceptation de la différence)

### **Aider au développement de l'enfant, favoriser son épanouissement intellectuel, culturel et physique :** Cela consiste à mettre en place un environnement stimulant, bienveillant et sécurisé qui permet à chaque enfant de grandir harmonieusement.

Cela passe par :

- Favoriser la découverte de centres d'intérêts nouveaux.

- Favoriser le rêve et l'imaginaire par des activités d'expression, manuelles et artistiques.
- Proposer des activités individuelles et collectives qui permettent une meilleure maîtrise des acquisitions physiques et de développer le « jouons ensemble » et la notion de fair-play.
- Proposer des activités sportives qui favorisent la coordination, la rapidité, les réflexes et le bien-être.

### **Développer la Collaboration, la communication avec les familles pour le bien de l'enfant**

- Accueillir les familles avec bienveillance, sans jugement.
- Donner envie aux familles de mieux connaître l'organisation du centre.
- Informer régulièrement les familles sur la vie du centre
- Accueillir, informer quotidiennement les familles sur les journées de leur enfant.
- Rendre accessibles les informations concernant le centre de loisirs (règlement, projet pédagogique, tarifs, planning)
- Mettre en avant les réussites de l'enfant, même petites.

### 3. Les méthodes et moyens

#### **Méthode pédagogique :**

L'ACM est une structure où le directeur et tous les membres de l'équipe doivent construire une relation de confiance pour apporter aux enfants qu'ils accueillent le meilleur d'eux-mêmes.

Le rôle du Directeur est d'être tout à la fois gestionnaire, planificateur et animateur d'équipe. Il privilégiera la proximité, la responsabilisation, l'autonomie, tout en suivant au plus près du terrain, l'activité de chacun des membres de l'équipe en tant que personne.

L'animateur doit, pour sa part, avoir conscience qu'il s'inscrit dans un projet éducatif et pédagogique global. Il se doit de respecter le cadre de vie, les règles juridiques et les instructions appropriées qui lui sont données dans l'intérêt de l'ACM.

L'équipe d'animation devra en concertation lors des réunions de préparation établir un projet d'animation en cohérence avec le projet pédagogique.

Les activités proposées par l'équipe d'animation prendront pour support le thème ou fil rouge proposé par l'accueil de loisirs et s'adapteront à l'âge des enfants et à leurs capacités. Elles devront être adaptées aussi pour les enfants en situation d'handicap. En amont de l'accueil d'un enfant en situation d'handicap, une rencontre avec les parents sera organisée afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et ainsi sensibiliser, informer et accompagner l'équipe d'animation dans la recherche de solutions.

Des temps libres ponctueront aussi la journée de l'enfant car il est nécessaire pour l'enfant d'avoir ces temps pour décompresser, ils permettent aussi de favoriser l'autonomie. Ces temps même si ils sont libres restent des temps encadrés par les règles de vie instaurées par l'accueil de loisirs et sous la surveillance de l'équipe d'animation. Il est important de même de laisser libre choix à l'enfant de son activité lors d'une matinée ou après-midi.

L'équipe d'animation s'engage à veiller au bien-être de chaque enfant en prenant en compte ses envies et son état de fatigue, afin de lui offrir un environnement épanouissant et adapté à ses besoins et en acceptant que parfois les enfants ont envie de ne rien faire ou lui laisser un temps de réflexion, de recul.

### **Moyens matériels :**

L'accueil collectif de mineurs de Bouguébus fonctionne sur des lieux différents qui restent au sein de l'école élémentaire Madeleine Lallier.

Il peut disposer du stade de foot, d'un terrain d'évolution ainsi que de la salle des fêtes communale.

Pour la prise des repas et des goûters nous disposons de la cantine scolaire.

L'accueil collectif de mineurs se décompose en deux groupes :

- Les 3/5 ans sont accueillis dans la salle dédiée aux maternelles située à gauche du centre de loisirs.
- Les 6 /11 ans sont accueillis dans la salle dédiée aux élémentaires située à droite du centre de loisirs.
- De plus nous disposons d'une salle appelée « l'atelier » que nous pouvons utiliser pour les activités manuelles ou de cuisine.
- Pour le temps de repos « sieste » pour les 3 ans nous disposons d'une pièce prévue à cet effet qui est la bibliothèque de l'école située dans le préfabriqué en face de la salle dite « atelier ».

### **L'équipe:**

Le directeur de l'ACM : son rôle est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants mais aussi de son équipe. Il élabore et met en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la commune de Bourguébus.

Le directeur détermine et coordonne l'activité de son équipe et fait en sorte que celle-ci ait les moyens matériels pour réaliser ses objectifs. Le directeur a un rôle de gestionnaire et d'administration.

En cas d'imprévu ou d'incident, le directeur de centre de loisirs est en première ligne. Il fait la liaison avec les familles et prend les décisions urgentes. En cas d'absence d'un membre de son équipe, il pourra palier à celle-ci.

Le directeur coordonne et assure la formation de l'équipe d'animation (accompagnement, suivi....)

Le directeur, les animateurs, les parents sont intrinsèquement liés entre eux, ils partagent l'acte éducatif. Afin de réussir cette démarche, il instaure un climat de confiance réciproque, le partage d'informations et accorde une place significative aux familles dans la vie de l'accueil de loisirs.

L'ACM de Bourguébus comme tous les ACM est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents : besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant pour les enfants. Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies et ses choix, et les partager avec les autres. L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. Elle doit l'aider à se construire et l'amener à devenir acteur de ses moments de loisirs.

L'animateur représente la Commune de Bourguébus: il défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques. L'animateur ne fait pas cavalier seul. Il travaille en équipe. Tout fait grave porté à sa connaissance doit être transmis obligatoirement à la Direction de l'accueil. Le projet éducatif établi par la Commune de Bourguébus et le projet pédagogique mis en œuvre par la Direction de l'accueil doivent être respectés. En cas de problème au sein de l'Equipe d'Animation, il doit se conformer au droit de réserve et, en aucun cas, n'y mêler les enfants.

Les animateurs se doivent de :

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
- Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
- S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanente.
- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents.
- Jouer avec les enfants.
- Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu.
- Agir en qualité de formateur auprès des stagiaires.
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.

La communication dans l'équipe est essentielle, chaque membre devant pouvoir exprimer ses idées et s'affirmer au sein du groupe.

Il ne faut pas oublier que chacun a des droits et des devoirs, ainsi qu'une propre responsabilité à assumer.

#### 4 . Le fonctionnement :

L'ACM de Bourguébus accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Cette accueil fonctionne du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h00.

L'ACM de Bourguébus est scindé en deux groupes : le groupe 3/5 ans et le groupe 6/11ans.

La direction de L'accueil de loisirs de Bourguébus : MME LEBARBIER Roselyne est présente de 9h00 à 18h00 (stagiaire BAFD) tous les jours.

Les enfants du groupe des 3/5ans sont encadrés par 2 animateurs/trices: Les effectifs sont donc 16 enfants maximum pendant les vacances scolaires et de 20 enfants maximum pendant les mercredis (temps périscolaire).

Les enfants du groupe 6/11 ans sont encadrés par 3 animateurs/trices : Les effectifs sont donc 24 enfants maximum pendant les vacances scolaires et de 42 enfants maximum pendant les mercredis (temps périscolaire).

#### **Composition de l'équipe des mercredis loisirs :**

Groupe	Animateurs/trices
<b>3/5ans</b>	MASNE Charlène (CAP petite enfance) HENRIQUES Célia (CAP petite enfance)
<b>6/11ans</b>	COLLETTE Alexia (Brevet d'état d'éducateur sportif) BISSON Pauline (BAFA) BOURSE Hervé (Brevet d'état d'éducateur sportif) <b>le matin</b> POIRRIER Evan (BPJEPS) <b>l'après-midi</b>

#### **Composition de l'équipe pour les périodes de vacances scolaires :**

Pour les vacances scolaires, l'équipe d'animation est composée d'animateurs présents à l'année sur les temps périscolaires et les mercredis loisirs selon leur contrat annualisé.

Animateurs/trices	Diplômes
HENRIQUES Célia	CAP Petite Enfance
POIRRIER Evan	BPJEPS Activités physiques pour tous
BISSON Pauline	BAFA
GERNEZ Fiona	BAFA
COLLETTE Alexia	Brevet d'état d'éducateur sportif
GRAVENT Ugo	BPJEPS Activités physiques pour tous
MASNE Charlène	CAP Petite Enfance
PLAYS Loïc	BAFA

## **Une journée type pour le groupe 3/5ans :**

De 7h45 à 9h00 : Accueil des enfants et des parents. Moment où l'animatrice présente recueillera les informations nécessaires sur l'enfant qui influera sur la journée de l'enfant (sieste, temps calme)

9h00-9h30 : temps de transition où les enfants rangent et se préparent à un temps calme (lecture d'une histoire) ensuite présentation des activités de la journée et choix de chaque enfant.

9h30-11h00 : Activité

11h00-11h30 : Temps libre selon la météo ce temps se fera soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

11h30-11h45 : Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h45-12h30 : Repas

12h30-13h15 : Temps libre selon la météo ce temps se fera soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

13h15-15h00 : sieste pour les plus petits (petite section).

13h-14h00 : Pour les plus grands, temps calme pendant ce temps les enfants ont la possibilité de s'allonger ou de faire des coloriages ou des jeux de société.

14h00- 15h30 : Activité pour les plus grands.

15h00-15h30 : Activité des plus petits.

15h30-15h50 : bilan de la journée avec tous les enfants

15h50 -16h00 : passage aux toilettes lavage des mains

16h00-16h30 : goûter

16h30-18h00 : départ échelonné des enfants. L'animatrice présente fait le retour aux familles de la journée de leur enfant Les enfants présents sont en temps libre encadré.

## Une journée type pour le groupe 6/11ans :

De 7h45 à 9h00 : Accueil des enfants et des parents. Moment où l'animatrice présente recueillera les informations nécessaires sur l'enfant qui influera sur la journée de l'enfant. Pendant ce temps les enfants arrivés choisissent de faire du coloriage, jeux de construction, jeux de société.

9h00-9h30 : temps de transition où les enfants rangent.

9h30-11h00 : Activité 11h00-11h30 : Temps libre selon la météo ce temps se fera soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

11h30-11h45 : Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h45-12h30 : Repas.

12h30-13h15/13h30 : Passage aux toilettes, lavage des mains

Temps libre selon la météo ce temps se fera soit à l'extérieur soit à l'intérieur.

13h30-14h00 : temps calme où les enfants se verront proposer des activités calme (coloriage, lecture, jeux de société...).

14h00-15h30 : 3 activités proposées au choix de l'enfant.

15h30-15h50 : Passage aux toilettes, lavage des mains

16h00-16h30 : goûter

16h30-18h00 : départ échelonné des enfants. L'animatrice présente fait le retour aux familles de la journée de leur enfant. Les enfants présents sont en temps libre encadré.

Modalités d'inscriptions : les familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Bourguébus ont accès au Portail Famille après en avoir fait la demande auprès de la mairie de Bourguébus en remplissant un dossier d'inscription contenant la feuille sanitaire, la fiche de renseignements famille, la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant.

Communication :

- Blog mis à jour régulièrement
- Mail aux parents via le portail famille
- Flyer/affiches/plaquette mis en ligne sur le site de la commune ou envoyés par mail via le portail famille

## **ORGANISATION DES MERCREDIS « plan mercredi »**

Les mercredis loisirs sont regroupés par cycle, un cycle étant cloisonné entre chaque période de vacances.

Pendant un cycle les animateurs propose un thème d'activité différent le matin et l'après-midi permettant ainsi le choix aux enfants. Nous veillons à diversifier les activités (manuelle, sportive, artistique,...).

La participation aux activités est fondée sur le principe du libre choix de l'enfant selon ses attentes et ses besoins.

Les activités sont organisés en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, œuvre artistique individuelle ou collective, tournoi ...).

Le dernier mercredi de chaque fin de cycle une sortie pourra être proposée ou un grand jeu afin de développer la coopération et la cohésion de groupe.

Les journées se déclinent de la même manière qu'une journée de vacances.

## 5. EVALUATION

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D'EVALUATION ET OUTILS
Assurer la sécurité physique, morale et affective du public accueilli	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Créer des espaces bien définis et dédiés aux différents besoin de l'enfant selon l'âge, ( coin lecture, jeux de construction...)</li> <li>- avoir une équipe d'animation motivée, dynamique et à l'écoute de l'enfant et de la famille.</li> </ul>	
Favoriser le développement de l'autonomie, la socialisation et la responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création et mise en place du planning d'activités avec les enfants et en rapport avec le thème.</li> <li>-Sur les temps de repas, les enfants débarrassent, nettoient les tables.</li> <li>- Favoriser les temps d'échanges et d'expression avec et pour les enfants.</li> <li>-Laisser le libre choix aux enfants de leur activité par le biais du planning.</li> </ul>	-Beaucoup d'observations de l'équipe d'animation et échanges avec les enfants.
Aider au développement de l'enfant, favoriser son épanouissement intellectuel, culturel et physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer aux enfants des activités nouvelles et diversifiées.</li> <li>-Favoriser l'initiation à des différents sports</li> <li>- Faire en sorte que les enfants disposent de temps libres.</li> <li>- Mise en place de grands jeux où il sera possible d'inclure le groupe des 3/5ans.</li> </ul>	- Bilan des journées avec les enfants et support écrit où les animateurs retranscrivent le ressenti des enfants.
Favoriser la communication avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser les échanges avec l'équipe d'animation et les familles</li> <li>-Utilisation du blog (Mise en ligne de photos des activités et des sorties proposées)</li> <li>- Communiquer les informations par mail ou via le portail famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Retour et questionnement oral.</li> <li>- Echanges avec les familles et nombre de visiteurs sur le blog.</li> </ul>

A la fin de chaque journée, l'équipe d'animation fait le bilan de celle-ci sur une fiche d'activités et d'évaluations avec les enfants.

Puis à la fin de la semaine, les animatrices feront un bilan général de la semaine : bilan de leurs activités, le groupe, ou toute autre chose en rapport au fonctionnement du centre.

Après les vacances une réunion est prévue, elle permet de faire le bilan des vacances, d'analyser les difficultés éventuelles et de rechercher des solutions pour les prochaines vacances. L'équipe évalue son travail en référence au projet pédagogique.

## 6. Conclusion

Au sein de l'ACM de Bourguébus, la direction et l'équipe d'animation ont pour objectif premier le bien-être de l'enfant accueilli. C'est pourquoi le fondement de ses objectifs pédagogiques sera d'assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

L'équipe fera en sorte que les enfants puissent avoir toutes les possibilités d'accès à des activités ludiques, des activités culturelles et artistiques afin de favoriser leur épanouissement.

Ce projet pédagogique n'est pas figé et reste un outil modulable capable de s'adapter à toutes nouvelles remises en causes basées sur nos évaluations ou sur des observations extérieures.